



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE : CASSAGNES-BEGONHES**  
Séance du 14 mars 2024

A 20h30, Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de COSTES Michel,

**Présents :** COSTES Michel, FRAYSSE Julien, BLANC Hélène, GAULTIER de KERMOAL François, DRULHE Aurélie, CANIVENQ Jean-Marc, SOULIE Jimmy, BOUSQUET Vincent, CRANSAC Jérémy, ISNARD Claude

**Absents :** LAGARDE Clarisse, GAYRARD Eléonore

**Excusés :** FRAYSSIGNES Patrick

**Représentés :** BOUSQUET Christophe représenté par COSTES Michel

**Secrétaire :** GAULTIER de KERMOAL François

Date de la convocation : 29 février 2024      Effectif du conseil : 14

Déposé en Préfecture :

Publié le :

**OBJET : FONCIER : SIGNATURE D'UN BAIL A FERME AVEC PROGRESS**

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée délibérante, que PROGRESS a repris les activités d'Antenne Solidarité Lévézou Ségala et qu'il est nécessaire de signer avec cette nouvelle association un bail pour l'exploitation des parcelles :

- C574 contenance : 74a 58ca
- C581 contenance : 24a 85ca
- C587 contenance : 21a 02ca

**Contenance totale : 1ha 20a 45ca**

Il convient donc de signer un nouveau bail à ferme de 9 ans renouvelable dans les conditions prévues à l'article L411-46 du code rural pour une surface de 1ha20a45ca pour des jardins à vocation d'insertion sociale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 11 voix pour dont 2 par procuration,

**DECIDE**

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le bail à ferme avec PROGRESS
- DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour les signatures et les démarches nécessaires à l'application de cette décision.

Fait et délibéré à Cassagnes-Bégonhès  
Les jour, mois et an susdits  
Monsieur COSTES Michel (Maire)

GAULTIER de KERMOAL François  
(Secrétaire de séance)

